

## Autochtones vivant en milieu urbain : Logement, itinérance et mobilité résidentielle

Ce point décrit le développement du matériel d'enquête dans le but d'étudier les liens entre les conditions de logement, l'itinérance et la mobilité résidentielle des autochtones vivant en milieu urbain. La méthodologie d'enquête était basée sur les souvenirs des répondants de leurs déplacements.

### INTRODUCTION

La migration vers les milieux urbains, la mobilité résidentielle dans ces milieux et l'itinérance sont des questions importantes pour les Autochtones au Canada comme pour la population en général. Cette enquête-pilote vise à fournir des renseignements sur la façon d'utiliser une méthodologie d'enquête pour déterminer des modèles de mobilité résidentielle chez les populations autochtones vivant en milieu urbain. Elle vise à concevoir et à faire l'essai-pilote d'une telle méthodologie de recherche et non pas à mener une enquête qui soutiendrait du point de vue statistique d'importantes conclusions à l'égard des populations autochtones dans les centres urbains.

Un questionnaire a été élaboré et mis à l'essai avec la collaboration d'un échantillon de 144 répondants autochtones vivant dans des centres urbains : 73 à Toronto et 71 à Winnipeg. Parmi les répondants, 96 appartenaient à la population des Premières nations, 40 à celle des métis et 4 à la population inuit. Par ailleurs, quatorze organismes autochtones dans les deux villes sélectionnées ont choisi et aidé les enquêteurs à interroger les répondants, la majorité desquels étaient des femmes. Enfin, les données ont été recueillies entre les mois de novembre 1999 et de janvier 2000 au moyen d'entrevues personnelles et de questionnaires à remplir par soi-même.

### QUESTIONS À EXAMINER ET PLAN DE L'ENQUÊTE

La recherche comportait deux séries de questions distinctes; des questions de fonds sur des sujets généraux comme la migration et la mobilité résidentielle, la fréquence et la durée des épisodes d'itinérance, les besoins actuels et prévus en matière de logement et l'établissement du profil des conditions socioéconomiques (sexe, revenu, emploi, éducation) de la population visée. La conception du plan d'enquête prévoyait des consultations auprès des Autochtones, un essai préalable représentatif, les méthodes d'administration de l'alphabétisme et de l'enquête.

Cette enquête a été conçue selon une méthodologie qui prévoit l'examen sommaire de la documentation et des enquêtes existantes, la consultation d'experts et d'autres chercheurs ainsi que le développement d'un cadre conceptuel pour les questions aux fins de la conception du matériel d'enquête. Un questionnaire provisoire a été créé et utilisé au cours de l'essai préalable effectué à Toronto pour déterminer la terminologie et la séquence avant de finaliser le matériel d'enquête.

Nous avons mis l'accent sur le développement des questions relatives à la mobilité. D'autres questions sur le logement ont déjà été élaborées et éprouvées dans de nombreuses enquêtes déjà menées. Certaines d'entre elles ont été incluses dans les essais pilotes, car les enquêteurs doutaient qu'elles puissent donner les mêmes résultats dans une culture où les Autochtones représentent une minorité de la population que dans une culture où les Autochtones représentent une majorité. Une vérification a été exigée.

Les organismes autochtones locaux ont contribué à mener l'enquête. En moyenne, les répondants ont rempli le questionnaire en 35 minutes. De plus, les participants auxquels nous avons remis le questionnaire à remplir soi-même ont été choisis selon leur niveau d'alphabétisme.

Par conséquent, la nécessité d'assurer la participation des personnes autochtones ayant un revenu moyen à élevé s'en trouvait renforcée.

La section sur les déménagements (migration et mobilité) exigeait un effort de rappel plus important de la part des répondants.

Au cours de l'examen sommaire de la documentation et des recherches existantes, les enquêteurs se sont concentrés sur la situation actuelle en matière de logement, les caractéristiques des ménages et les conditions de vie, la classification des collectivités et du voisinage (types d'habitations et mode d'occupation), l'itinérance et les raisons des déménagements. Les principales sources d'information du gouvernement fédéral ayant servi à l'enquête sont celles de Statistique Canada, du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC), de Santé Canada ainsi que les rapports de la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA). Différentes enquêtes et évaluations produites par la SCHL ainsi que des renseignements tirés du recensement de Statistique Canada et de l'enquête de 1991 auprès des peuples autochtones (EAPA) ont également été consultées. La question relative aux besoins spéciaux comprenait les incapacités et la santé. À cet effet, nous avons utilisé comme principale source d'information l'enquête sur la santé et les limitations d'activités (ELSA), une enquête postcensitaire de la population canadienne en général.

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Ce matériel d'enquête a été conçu pour répondre à quatre principales questions de recherche. Bien que les résultats des essais pilotes ne soient pas représentatifs de tous les Autochtones vivant en milieu urbain, ils démontrent en général que le matériel peut fournir des données pouvant servir à répondre aux questions.

**Question 1 :** Quels sont les modèles de mobilité résidentielle des ménages autochtones vivant en milieu urbain, y compris les épisodes d'itinérance?

L'étude pilote fournit un essai concluant de la méthodologie d'enquête utilisée pour identifier les modèles de mobilité résidentielle et démontrer qu'il est possible, dans une certaine limite, de retracer les données relatives aux déplacements antérieurs. Le sondage a permis de retracer jusqu'à trois déménagements dans une période de cinq ans, selon ce dont se rappellent les répondants. Les rapports de l'équipe d'enquêteurs indiquent que cette période peut représenter une limite en terme de précision.

Selon les réponses obtenues au moyen d'échantillons d'essais non représentatifs :

- La durée moyenne de résidence était de 71 mois pour les propriétaires et de 32 mois pour les locataires.
- Vingt-trois % des répondants n'ont pas déménagé au cours des cinq dernières années, 23 % ont déménagé une fois, 17 % ont

déménagé deux fois, 12 % ont déménagé trois fois, 6 % ont déménagé cinq fois et 9 % ont déménagé au moins six fois.

- Vingt-six % des répondants ayant déménagé l'ont fait dans les six derniers mois, 42 % l'ont fait dans les 12 derniers mois et 58 % l'ont fait dans les 24 derniers mois.
- Six répondants (4 %) ont vécu au moins un épisode d'itinérance entre les déménagements, d'une durée variant entre une et treize semaines.
- Parmi ceux qui ont déménagé, 80 % ont déménagé au moins une fois dans la même ville, 38 % ont indiqué avoir déménagé au moins une fois vers la ville. (Certains répondants ont effectué ces deux types de déménagement).
- Parmi ceux qui ont déménagé une fois au cours d'une période de cinq ans, 27 % d'entre eux l'ont fait dans les six derniers mois, 42 % l'ont fait dans les douze derniers mois et 63 % l'ont fait dans les 24 derniers mois.
- Parmi ceux qui ont déménagé deux fois dans une période de cinq ans, 19 % d'entre eux ont effectué le premier de ces deux déménagements au cours des 12 derniers mois, alors que 48 % d'entre eux l'ont effectué au cours des 24 derniers mois.
- Parmi ceux qui ont déménagé trois fois au cours des cinq dernières années, trois % d'entre eux ont effectué le premier de ces trois déménagements au cours des 12 derniers mois, alors que 33 % l'ont effectué au cours des 24 derniers mois.

Certains problèmes relatifs à la qualité des données étaient reliés aux changements survenus dans le type et la taille du ménage. Il n'y a eu aucun problème de non réponse, mais pour réduire le risque d'erreur dans la qualité des données, l'enquête-pilote a recueilli des données qualitatives pour étoffer les réponses appartenant à la catégorie des questions fermées. Cette approche a été très utile afin de comprendre l'intention des répondants qui utilisaient leurs propres mots pour décrire des situations et des événements. Les quatre concepts ci-dessous ont été interprétés différemment par les répondants et devront être traités avec une attention particulière lors de la conception d'enquêtes dans l'avenir.

**Ménage** - Le concept de ménage, ainsi que les concepts qui en découlent comme le type et la taille du ménage ont été interprétés différemment par les répondants. Les variantes avaient trait à l'inclusion ou à l'exclusion des membres de la famille élargie. Les répondants définissent les rôles et les relations des membres individuels du ménage de façon qualitative. Par conséquent, il s'est avéré plus efficace d'exprimer la quantité de personnes faisant partie du ménage au moyen d'un simple chiffre (p.ex. deux adultes plutôt qu'un «couple»). Dans près de la moitié des ménages (46 %), il n'y avait qu'un seul adulte.

Partage d'une résidence - La grande variété de types de partage du logement (stable, mode de vie à plein temps de la famille, courts séjours d'amis ou de membres de la famille), indique que seule, la désignation de partage ne représente pas les conditions de vie. Le concept de résidence partagée est lié au concept de ménage. Un répondant qui considère une famille élargie comme étant un simple ménage ne considère par que cette résidence est partagée. Un quart (25 %) des répondants affirment qu'ils partagent leur résidence.

Domicile régulier - Les résultats obtenus lors de l'essai préalable mené avant l'enquête-pilote complète indiquent que la phrase « sans domicile régulier » représente mieux les épisodes d'itinérance. Certains répondants considèrent que la résidence d'une autre personne, un abri temporaire ou même un endroit régulier à l'extérieur peut être qualifié comme étant un « domicile régulier ».

L'itinérance constitue un sujet de recherche distinct qui exige des travaux plus approfondis et une approche différente de celle qui est utilisée dans cette enquête-pilote. Bien que cette méthodologie soit appropriée pour identifier les épisodes d'itinérance, elle est inutile lorsqu'il s'agit d'interroger les gens pour qui l'itinérance représente une situation plus chronique. Les résultats préliminaires indiquent que les répondants qui ont eu des épisodes d'itinérance acceptent de parler de leurs problèmes de logement au cours d'entrevues dirigées.

**Question 2 :** Quels sont les facteurs déterminants de la mobilité, principalement ceux qui sont reliés au logement?

L'enquête-pilote explore les raisons et les motivations qui poussent les autochtones vivant en milieu urbain à déménager - ce que certains experts appellent les facteurs d'attraction et de pression. Bien qu'ils soient très préliminaires, les résultats de l'enquête sont très similaires aux résultats de l'enquête de 1991 auprès des peuples autochtones qui démontrent que la famille, l'emploi, le logement et l'éducation constituent les principales raisons de déménagement.

L'enquête-pilote a également permis de déterminer les raisons qui justifient les déménagements à l'aide de questions ou de sondages portant sur le logement. Ceux qui déménagent dans la ville (mobilité) le font pour des raisons qui sont différentes de ceux qui déménagent vers la ville (migration). Le logement représente un facteur plus important pour les déménagements à l'intérieur de la ville alors que le travail et l'éducation sont des facteurs déterminants pour les gens qui traversent les frontières de la ville.

L'enquête-pilote explore en détail les raisons relatives au logement qui justifient le déménagement comme l'abordabilité, l'amélioration de la qualité et la pertinence du logement compte tenu des besoins du ménage. Ensemble, ces différents facteurs justifient le plus récent déménagement de près des deux tiers des répondants. Ce pourcentage est beaucoup plus élevé que celui obtenu lors de l'enquête de 1991 auprès des peuples autochtones alors que les répondants avaient indiqué que logement était un facteur de migration ou de mobilité.

Dix % des répondants utilisent leur résidence aux fins d'activités reliées à l'emploi alors que 17 % des ménages vivent avec une personne souffrant d'une incapacité ou d'un handicap à long terme.

**Question 3 :** Quelles sont les conditions relatives au logement pour chacune des étapes de la période de mobilité?

L'enquête-pilote a réussi à recueillir les données des répondants au sujet des caractéristiques des ménages et des habitations à différentes étapes de leur itinéraire pour les trois déménagements qu'ils ont effectué au cours de la période de cinq ans. Encore une fois, les problèmes de qualité des données ont été reliés aux différentes interprétations des principaux concepts comme les ménages et le partage de la résidence. Toutefois, les questions ouvertes fournissent un complément qualitatif de valeur aux données quantitatives obtenues à l'aide des questions fermées.

Le profil des conditions de logement a été établi au moyen de données relatives aux caractéristiques de l'habitation (p.ex. le type d'habitation, le mode d'occupation, les besoins de réparation) et les caractéristiques des ménages (p.ex. la taille et le type de ménages, les changements survenus dans le ménage et le partage). Lorsque c'était possible, nous avons reproduit la formulation des questions et les catégories de réponse déjà utilisées dans les questionnaires de la SCHL. Le nombre peu élevé de problèmes relatifs à la fiabilité et à la validité des données a confirmé les avantages de cette approche.

Certaines réponses aux questions indiquent que les répondants ont eu des difficultés à se souvenir des détails ou qu'il y a un problème de fiabilité à l'égard des concepts. Il était plus probable que les répondants indiquent qu'un changement dans la composition du ménage s'était produit avant le troisième plus récent déménagement (77 %) qu'avant le plus récent déménagement (49 %) peut être parce qu'ils regroupaient les changements survenus pour l'ensemble des déménagements plutôt que pour un seul déménagement. L'incidence du partage du logement au cours des trois derniers déménagements (48 %) et au cours du dernier déménagement (25 %) pose également un problème de fiabilité. Compte tenu de ces problèmes de qualité des données, des recherches plus approfondies devront être effectuées au moyen d'échantillons plus importants.

**Question 4 :** De quelle façon les personnes et les familles autochtones trouvent-elles un logement à chacune des étapes de la transition?

Comment les répondants ont-ils trouvé leur nouvelle résidence à chacun des trois déménagements? Les répondants se souviennent très bien du rôle important qu'ont joué les organismes autochtones dans le processus de localisation de résidences au cours des plus récents déménagements (21 %) comparativement aux déménagements plus antérieurs (5 à 6 %). Les membres de la famille et les journaux représentent des sources de renseignements moins importantes pour les plus récents déménagements que pour les déménagements antérieurs. Les amis représentent une source de renseignements importante dans tous les déménagements (21 à 30 %).

## CONCLUSION

Cette recherche avait comme seul objectif de concevoir une méthodologie d'enquête et d'en faire l'essai dans le but de traiter des questions relatives à la mobilité résidentielle chez les peuples autochtones. La méthodologie de l'enquête a permis de faire les autres observations et les autres expériences suivantes :

- La contribution des organismes autochtones a été très utile pour l'ébauche de la pré-enquête, de l'identification des personnes-ressources et des dispositions relatives aux installations servant à mener l'enquête.
- Une équipe d'enquêteurs autochtones a permis d'améliorer la participation des répondants, leur confort ainsi que leur franchise.
- Bien que trois méthodes aient été utilisées pour remplir le questionnaire—en visitant le répondant, par téléphone et au moyen d'un questionnaire à Conclusion remplir soi-même - le contact direct de l'enquêteur peut être plus efficace lorsqu'il s'agit de recueillir des données ou des réponses basées sur des concepts, surtout dans le cas des personnes ayant un niveau d'alphabétisation faible.
- Les questions ouvertes et fermées ont permis d'obtenir des renseignements supplémentaires et représentent une stratégie de recherche utile pour les enquêtes futures.

Cette recherche visait à étudier jusqu'à trois déménagements au cours des cinq dernières années et les travaux sur le terrain indiquent que ces limites sont raisonnables et pratiques. Sans indications claires, les questions peuvent porter à confusion, mais le format utilisé pour l'itinéraire est efficace dans ce délai. L'augmentation du seuil pourrait nuire à la qualité des données.

**Directeur de projet à la SCHL :** Philip Deacon

**Consultant pour la recherche :** Turtle Island Associates

### Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la *Loi nationale sur l'habitation*, le gouvernement du Canada verse des fonds à la SCHL afin de lui permettre de faire de la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et d'en publier et d'en diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour consulter d'autres feuillets *Le Point en recherche* et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web à

**[www.schl.ca](http://www.schl.ca)**

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement  
700, chemin de Montréal  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P7  
Téléphone : 1-800-668-2642  
Télécopieur : 1-800-245-9274

©2001, Société canadienne d'hypothèques et de logement  
Imprimé au Canada  
Réalisation : SCHL  
Révision : 2007

05-01-07

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.